

nes conditions du blé, de l'orge, de l'avoine et autres céréales ; ces terres sont aussi de bonnes prairies. Quand à la glaise pure, elle est très ingrate.

**ASSOLEMENT.**—C'est la succession ou la culture successive des plantes de manière à tirer le plus grand profit possible de chaque pièce du sol avec moins de dépenses possibles.

On sait que chaque plante enlève au sol les éléments dont elle a besoin et ces éléments varient avec cette plante. Si donc on néglige de rendre au sol ce qui lui a été enlevé, il sera bientôt ruiné, infertile. Il faudra de nouveaux engrais. On peut y remédier en employant une rotation dans la culture des plantes. Une année ce sera du blé, l'année suivante de l'avoine, de l'orge, des patates ainsi de suite. De cette manière on permet à la terre de se reposer, et de demeurer toujours fertile.

On ignore complètement cela chez nos cultivateurs. Quand une plante vient bien dans un champ, on l'y sème, deux, trois, quatre années de suite, jusqu'à ce que la terre soit complètement épuisée. C'est ce qui a été fait pour nos campagnes. Anciennement on y récoltait beaucoup de blé. Aujourd'hui, c'est bien différent. Là est toute la raison. Si on avait agi prudemment et rationnellement, nous n'en serions pas réduits à faire venir le blé de chez nos voisins. Le même fait se produit actuellement au Saguenay. Le blé vient à merveille.

Mais laissons faire. Comme la culture se fait là comme partout ailleurs en Canada, les terres seront vite épuisées, et avant longtemps, on ira chercher ailleurs. Avec un bon système d'assolement, on pourrait facilement prévenir tout cela.

Un autre résultat. En ne rendant pas à la terre ce que les plantes lui enlèvent elle produit moins—les récoltes sont plus maigres. Il faut diminuer en proportion le nombre des animaux et ainsi de suite—de sorte qu'à la fin, nos cultivateurs, sont pauvres, se découragent et prennent la route des Etats-Unis. Depuis 150 à 200 ans on a suivi la même routine, mais aussi toujours on est arrivé au même résultat.

C'est un état de choses qu'il serait grand temps de faire disparaître. Tous y gagneraient. Que chacun se mette sérieusement à l'œuvre, et surtout ceux que leur position met à même d'atteindre plus facilement ce résultat. Les curés, les médecins, les instituteurs et même les notaires qui vivent à la campagne, devraient s'efforcer par des paroles et des exemples de convaincre nos cultivateurs que leur mode de culture est défectueux, désastreux même et qu'il faut de toute nécessité y apporter un changement radical s'ils veulent sortir de

leur état, voisin de la pauvreté et ramener l'abondance au sein de nos campagnes.

### Action du sel en Agriculture.

Comme amendement, le sel ajouté aux engrais produit des effets très marqués dans les terres pauvres en principes alcalins. Mais c'est surtout comme assaisonnement des aliments des bestiaux qu'il est d'une utilité incontestable ; malgré le prix élevé de cette substance, même aux prix actuels l'effet utile du sel sur la santé du bétail, son influence sur la rapidité de l'engraissement, sont tels que l'éleveur trouve toujours un profit à en faire usage. La dose est d'environ 1 p. 100 du poids de la ration journalière. Ainsi, un bœuf du poids de 600 lbs., dont la ration est de 30 lbs. de foin sec, ou l'équivalent en autres aliments, recevra en mélange avec son fourrage haché ou ses racines coupées,  $\frac{1}{2}$  lbs. de sel ; une vache du poids de 400 lbs. recevra 20 lbs. de fourrage et 3 onces de sel ; un mouton du poids de 40 lbs. recevra 2 lbs. de foin et un tiers d'once de sel. Ces doses sont un maximum qui ne doit point être dépassé. Le sel convient surtout au bétail à l'engrais nourri à discrétion et chez lequel il est toujours utile d'accélérer la digestion et de surexciter l'appétit.

Pour les autres bestiaux, la moitié de cette dose, soit  $\frac{1}{2}$  p. 100 du poids de la ration journalière, peut être considéré comme suffisante ; ainsi pour un porc, la 6e partie d'une once de sel par chaque 2 lbs. de nourriture paraît une dose suffisante pour accroître l'énergie digestive du porc et favoriser son engraissement. Pour la volaille dont l'engraissement constitue, dans certaines localités, une industrie toujours plus lucrative, il convient de mêler du sel, dans la proportion d'un tiers d'once par 2 lbs. à la pâte de farine dont on forme des boulettes. Les volailles arriveront plus vite et avec moins de nourriture à leur état le plus complet de graisse parfaite.—L'expérience a prouvé que le sel ne produit jamais de bons effets que lorsqu'il est mêlé aux aliments des bestiaux.

Le sel, à la dose de 10 lbs. par 2000 lbs. ajouté aux fourrages plus ou moins altérés par l'humidité, ou salis de limon à la suite des inondations tardives qui submergent passagèrement des prairies sur le point d'être fauchées, corrige en grande partie les propriétés insalubres de ces fourrages et combat leur disposition à fermenter.

Le sel est toujours utile au bétail dans l'état de santé et de régime ordinaire, lui devient surtout nécessaire lorsqu'il est menacé de maladies épizootiques. Le sel, mêlé alors aux

aliments, stimule l'activité des organes digestifs et, en maintenant ces organes en bon état, dispose mieux les animaux à échapper aux atteintes de l'épizootie, et prévient même la plupart des maladies auxquelles ils sont sujets.

Lorsqu'on emploie le sel à titre de médicament, soit pour prévenir, soit pour combattre une affection morbide, son effet est plus prononcé s'il est donné seul, sans mélange avec d'autres substances. Mais lorsqu'on le donne comme aliment, soit tous les jours, soit périodiquement, il vaut mieux le mêler aux aliments que de le donner à part. Une nourriture grossière ou insipide rendue plus agréable par l'addition du sel, profite mieux au bétail ; en outre, le bétail ne laisse rien perdre des aliments qu'on lui présente saïés, tandis qu'il disperse et gaspille le fourrage, s'il se trouve insuffisamment rassasié ou si ce fourrage n'est point de son goût.

L'excès ou la mauvaise administration du sel peut avoir des inconvénients et produire des maladies. On doit s'abstenir de donner du sel aux animaux herbivores domestiques, lorsque les approvisionnements en fourrage ne permettent pas de leur fournir une alimentation abondante. Le sel servant à augmenter leur désir d'aliments, il ne faut pas provoquer un appétit que l'on ne pourrait satisfaire. Le sel administré avec une nourriture trop peu abondante aux animaux domestiques, les fait promptement maigrir, parce qu'il provoque par les sécrétions des pertes que la quantité de substance digérée ne suffit point à réparer. Le sel doit être retranché de la ration des animaux dans tous les cas de surabondance de sang, de congestion d'un organe important, et de pituite aiguë de l'estomac, d'une portion de l'intestin, du foie, de la vessie ou de l'utérus. Le sel, en santé comme en maladie, ne convient point aux animaux naturellement vifs, irritables, et chez lesquels se manifeste une grande énergie de vitalité.

Considéré comme médicament, le sel purge les animaux domestiques aux doses suivantes :

|                |   |
|----------------|---|
| Le cheval..... | $\frac{1}{2}$ lbs. à $\frac{3}{4}$ lbs. |
| Le bœuf.....   | 1 lb.                                   |
| Le mouton..... | 2 oz. à 2 $\frac{1}{2}$ oz.             |
| Le porc.....   | 2 oz. à 2 $\frac{1}{2}$ oz.             |

Le sel devient un poison lorsqu'on l'administre mal à propos ou à dose trop forte. Les symptômes d'intoxication par le sel se manifestent par un froid glacial dans tous les corps, et par des crampes suivies de paralysie des membres postérieurs. Ces symptômes sont suivis de la mort après un intervalle qui peut varier de 16 à 29 heures.

Le sel est un poison pour les animaux aux doses suivantes :

|                |                             |
|----------------|-----------------------------|
| Le cheval..... | 1 lb. à 1 $\frac{1}{2}$ lbs |
|----------------|-----------------------------|